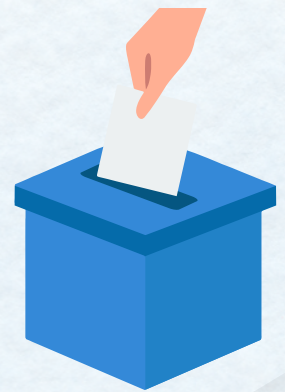




TNCDC
TABLE NATIONALE
DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

PLATEFORME ÉLECTORALE MUNICIPALE



Les enjeux prioritaires de la TNCDC
en vue des élections municipales 2025

✓ **JUIN 2025**

TAB LE DES MATIÈRES

02.

PRÉAMBULE

03.

CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

04.

LOGEMENT SOCIAL ET ITINÉRANCE

05.

TRANSPORT PUBLIC COLLECTIF ET ADAPTÉ

06.

VIVRE-ENSEMBLE

07.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

08.

RÉFÉRENCES

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

PRÉAMBULE



Bien que le milieu communautaire soit connu et reconnu pour sa résilience, sa proaction et sa capacité d'adaptation, la crise sociale historique qui sévit partout au Québec a des effets directs et majeurs sur les organismes communautaires autonomes et les personnes qu'ils rejoignent. Le filet social est endommagé, essoufflé, alors que les besoins sont exacerbés notamment par l'inflation et la hausse des coûts du logement. À défaut d'agir rapidement, les impacts de la crise se feront ressentir longtemps. Encore une fois, ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont les premières touchées, majoritairement des personnes en situation de pauvreté, des femmes et aussi des nouveaux et nouvelles arrivantes. C'est dans ce contexte que la TNCDC a déployé une grande campagne de visibilité autour du thème « Le Québec est KO » en ralliant d'autres partenaires à la cause, pour mettre en lumière l'ampleur et les dégâts reliés à cette crise sans précédent. La TNCDC regroupe 71 corporations de développement communautaire dans 16 régions du Québec et représente plus de 2800 organismes communautaires.

Le palier municipal est le plus proche des citoyennes et citoyens, mais force est de constater que les espaces de participation citoyenne et les moments de vie démocratique se font de plus en plus rare. La vie démocratique municipale ne devrait pas se réduire à un bulletin dans l'urne aux quatre ans, d'autant plus que ce geste est de moins en moins répandu. En effet, le taux de participation aux élections municipales est en baisse constante depuis 2005 et n'atteint que 38.7% en 2021. Pire encore, c'est plus de la moitié (56,4%) des postes de maires et mairesses qui ont été pourvus par acclamation, lors des élections de 2021.¹

Dans ce contexte, comment garder une vie démocratique vivante et une participation citoyenne dynamique, vecteur de transformation sociale dans les communautés? Pour agir sur cette crise sociale, les personnes directement touchées par ses effets sont des actrices essentielles du changement social. Leur vécu, leurs analyses et leurs solutions doivent être au cœur des démarches de développement social, de planification territoriale et des politiques publiques. Une démocratie municipale réellement inclusive repose sur la participation pleine et entière des citoyennes et citoyens aux solutions collectives structurantes réfléchies et construites localement pour améliorer les conditions de vie des personnes.

La TNCDC présente cette plateforme de revendications dans le cadre des élections municipales 2025, pour interpeller les personnes élues et les personnes candidates aux élections municipales, afin qu'elles prennent des engagements et adressent véritablement les enjeux majeurs que sont la crise socio-écologique, le logement social et itinérance, le transport collectif et adapté, le développement social et le vivre ensemble, tout cela sous le prisme de la mobilisation et de la participation des personnes à la vie démocratique locale.

LES ENJEUX MAJEURS

LA CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

LE LOGEMENT SOCIAL ET ITINÉRANCE



LE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

LE VIVRE ENSEMBLE



Plateforme électorale municipale 2025

CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Les municipalités, motrices d'une transition juste et solidaire

Les effets des crises climatiques et écologiques ne sont plus à démontrer : inondations, feux de forêt, chaleur extrême, dégradation de la biodiversité, hausse du coût de la vie. Ces bouleversements touchent l'ensemble des collectivités du Québec - rurales comme urbaines - mais affectent avec encore plus d'intensité les populations les plus vulnérables : personnes âgées, à faible revenu, personnes racisées, communautés autochtones, etc.²

Or, les municipalités, comme **gouvernements de proximité**, ont un rôle central à jouer. Elles disposent de leviers concrets pour faire de la transition socio-écologique un vecteur de justice sociale, plutôt qu'un facteur d'exclusion supplémentaire.³

La transition doit être **juste, inclusive et démocratique**. Elle ne peut se limiter à la réduction des gaz à effet de serre ou à des objectifs technocratiques. Elle doit s'incarner dans les milieux de vie, par des politiques qui tiennent compte des réalités sociales, économiques et territoriales de chaque municipalité.⁴

Les choix municipaux en matière d'environnement doivent **réduire les inégalités sociales** plutôt que les exacerber. **La justice environnementale**, c'est s'assurer que la transition socio-écologique n'alourdit pas la facture des ménages les plus pauvres et crée des milieux de vie plus sains, plus verts et plus solidaires.⁵

QUESTION PRINCIPALE

Quelles actions comptez-vous mener pour permettre à votre municipalité - rurale ou urbaine - de mieux lutter contre les changements climatiques et de s'y adapter, tout en protégeant les populations les plus vulnérables ?

QUESTIONS DE RELANCE

Comment entendez-vous soutenir ou développer des espaces publics, communs et accessibles, comme leviers d'adaptation et de résilience climatique ?

Quelles mesures votre municipalité met-elle en œuvre pour assurer la préservation de la biodiversité sur votre territoire, en lien avec vos objectifs climatiques ?

Quels sont selon vous les enjeux sociaux reliés aux changements climatiques et comment y répondez-vous ?



LOGEMENT SOCIAL ET ITINÉRANCE

Se loger, un besoin essentiel

Au cours des dernières années, la crise du logement qui touche le Québec n'est plus à démontrer. Le taux d'inoccupation moyen pour les villes québécoises de plus de 10 000 personnes s'est établi à 1,3%.⁶ Certaines villes, comme Trois-Rivières, Montmagny, Val-d'Or ou encore Salaberry-de-Valleyfield, ont même atteint un taux inférieur à 0,5%.⁷ Il s'agit d'un taux extrêmement bas, puisqu'un marché locatif équilibré est atteint lorsque le taux d'inoccupation oscille autour de 3%.

Qui plus est, les loyers augmentent à une vitesse alarmante, la variation moyenne des loyers en 2022-2023 a atteint 7,4%, et les cas d'éviction ont plus que doublé entre 2021 et 2023.⁸ Au lendemain du 1^{er} juillet 2024, des milliers de personnes se sont retrouvées sans logement.⁹ Cette situation s'observe de façon tangible et contribue à [l'aggravation du phénomène d'itinérance](#), en milieu urbain comme en milieu rural.¹⁰

Parmi les solutions pour s'attaquer à la crise du logement, on retrouve le logement social et communautaire, hors marché spéculatif. Ce type de logement comprend entre autres les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation et les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation. Le réseau des CDC adhère à la vision partagée du secteur de l'habitation sociale et communautaire à l'effet que [20% du parc immobilier locatif devrait être constitué de logements sociaux et communautaires d'ici 15 ans](#). Pour ce faire, il s'agit à la fois d'acquérir des bâtiments existants, d'en construire de nouveaux, mais aussi de s'assurer d'entretenir les logements sociaux déjà disponibles, puisque le parc de logements sociaux est vieillissant.

Avec la loi 31 qui a modifié diverses dispositions législatives en matière d'habitation, les villes ont maintenant de nouveaux pouvoirs en matière d'urbanisme et de constructions d'habitations.¹¹ Dans un contexte d'application de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), les municipalités auront aussi un rôle à jouer pour favoriser l'application de schémas d'aménagement qui formeront des communautés plus résilientes et [des milieux de vie complets](#). Pour ce faire, le développement du parc locatif ne peut être envisagé sans réfléchir aux commerces de proximité et surtout, à l'accès aux services et aux milieux de vie qu'offrent les organismes communautaires, qui, eux aussi, font face à des augmentations marquées des loyers commerciaux.

QUESTION PRINCIPALE

Quelle est votre vision du logement social et communautaire pour votre municipalité/MRC?

QUESTIONS DE RELANCE

Quels sont vos engagements en regard de cet enjeu?

Que pensez-vous des nouveaux pouvoirs accordés aux villes dans le cadre de la Loi 31? Dans quel contexte seriez-vous à même de les utiliser?

Quels sont vos engagements en matière de locaux communautaires?



TRANSPORT PUBLIC COLLECTIF ET ADAPTÉ

Le transport collectif, un service public essentiel

Le transport collectif est bien plus qu'un service : c'est un **droit**. Que ce soit pour aller à l'épicerie, se rendre à un rendez-vous médical, accéder à un emploi ou participer à la vie communautaire, la **mobilité influence directement la qualité de vie des personnes**.¹²

Et pourtant, pour des milliers de personnes au Québec - particulièrement en région, en situation de pauvreté ou à mobilité réduite - l'accès à un transport abordable, disponible et adapté est encore loin d'être garanti. La voiture privée devient alors une obligation coûteuse - alors même qu'elle est **la deuxième dépense des ménages québécois**, après le logement.¹³ Dans un contexte d'urgence climatique, de crise du coût de la vie et de dévitalisation de certains territoires, **le transport public doit être reconnu comme un droit essentiel**, au même titre que la santé et l'éducation.

Le transport public collectif et adapté est bien plus qu'un simple moyen de déplacement : c'est un outil structurant pour lutter contre les inégalités sociales, réduire notre empreinte écologique et revitaliser nos territoires.¹⁴ Les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, doivent jouer un rôle moteur en faveur de la mobilité durable, équitable et inclusive.

Alors que le gouvernement du Québec a engrangé un surplus budgétaire de 1,6 milliard de dollars dans le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT), il est inacceptable que les municipalités et les MRC manquent de moyens pour maintenir ou développer leurs services de transport public collectif. Ce surplus doit être réinvesti massivement dans l'entretien, la bonification et la tarification sociale des réseaux locaux et régionaux.¹⁵

QUESTION PRINCIPALE

Quels engagements concrets prenez-vous pour garantir l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité (desserte) du transport collectif et adapté dans votre municipalité ?

QUESTIONS DE RELANCE

Quelles mesures fiscales équitables entendez-vous mettre en place pour favoriser l'accès universel au transport public ?

Quelles actions envisagez-vous de mettre en place pour développer le transport collectif en milieu rural ou dans les zones actuellement peu desservies ?

Quelle place ferez-vous aux citoyennes, citoyens et organismes communautaires dans le développement de la mobilité durable et dans les politiques de mobilité ?

Quels sont vos plans pour développer une offre de mobilité à la fois équitable et décarbonée dans votre municipalité ?



VIVRE-ENSEMBLE

Inclusion, égalité et solidarité dans nos milieux de vie

Le vivre-ensemble, ce n'est pas seulement cohabiter : c'est reconnaître la dignité de chacune et chacun, valoriser la diversité et assurer à toutes et tous une pleine participation à la vie collective. Dans un contexte de polarisation politique, de racisme croissant et de précarisation sociale¹⁶, **les municipalités ont un rôle essentiel à jouer pour bâtir des milieux de vie sécuritaires, solidaires et égaux**.¹⁷

La qualité de nos communautés et la protection du tissu social québécois se mesurent à la manière dont nous traitons les personnes les plus marginalisées : femmes, personnes migrantes, personnes âgées, personnes racisées, jeunes, LGBTQ+, personnes en situation de handicap ou vivant dans la pauvreté.¹⁸ Pour que la démocratie locale ait du sens, il faut qu'elle soit **accessible, inclusive et respectueuse des droits humains**.

Alors que la montée du fascisme, des féminicides, des discours racistes et sexistes, et des atteintes aux droits humains prend de l'ampleur ici comme ailleurs, les municipalités doivent être des **bastions de démocratie, de diversité et de justice sociale**.¹⁹

QUESTION PRINCIPALE

Quelles actions concrètes mettrez-vous en place dans votre municipalité pour renforcer les liens de solidarité entre personnes issues de la diversité?

QUESTIONS DE RELANCE

Comment comptez-vous vous assurer que votre municipalité agisse concrètement pour faire avancer l'égalité des genres et l'équité des voix dans l'espace public et décisionnel?

Quel soutien accorderez-vous aux organismes communautaires dans la création de liens humains et la lutte contre l'isolement dans votre municipalité ?

Comment comptez-vous aller à la rencontre des personnes les plus vulnérables et les moins entendues de votre collectivité locale afin de reconnaître leur importance dans la participation locale ?



DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

La concertation intersectorielle, au cœur du développement des communautés

Le développement social est une forme de collaboration multisectorielle qui vise l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, la réduction des inégalités, la justice sociale et le renforcement des potentiels individuels et collectifs.²⁰ Il s'agit d'un outil de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale qui vise la transformation sociale.

Le milieu communautaire et le milieu municipal sont des **alliés naturels** du développement social local. Ils ont une volonté commune de travailler sur les enjeux locaux au bénéfice de la population. Ils jouent en réalité des **rôles complémentaires dans le développement** des communautés. Ancré dans les territoires et à l'écoute des besoins, le milieu communautaire est un acteur clef du développement social. Il agit sur les causes des inégalités sociales **en mobilisant les personnes concernées**, grâce notamment à une vie démocratique riche. Les municipalités, elles aussi jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des personnes, notamment parce qu'elles détiennent des leviers d'action pour **agir concrètement sur des déterminants sociaux** tels que le logement, le transport, l'accès aux loisirs ou encore l'inclusion et la cohésion sociale.²¹

Mettre à profit, ces savoirs, compétences et ressources, à l'intérieur d'espace de concertations intersectorielles est primordial, pour arrimer les efforts et travailler sur des solutions collectives structurantes pour la communauté. Une des clefs de cette collaboration, passe toutefois, par la reconnaissance de **l'autonomie des organismes communautaires** et le respect de leur rôle critique.²² C'est à travers un **partage des pouvoirs** et **une collaboration respectueuse** qui reconnaît, le savoir-faire, l'expertise, l'expérience et les responsabilités de chacune des parties prenantes que le développement social est porteur de changement sociaux.

QUESTION PRINCIPALE

Comment votre municipalité pourrait-elle valoriser davantage la participation citoyenne et communautaire dans ses politiques publiques ?

QUESTIONS DE RELANCE

Comment entendez-vous reconnaître et soutenir l'expertise des organismes communautaires dans le développement social?

Quelle est votre vision du rôle de la municipalité dans le développement social de votre communauté?

Êtes-vous favorable à l'affectation d'un budget spécifique au développement social dans le budget municipal?

Quelle place occupe le développement social par rapport au développement économique sur votre territoire ?



RÉFÉRENCE

✓ PRÉAMBULE

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022). Données relatives à l'élection générale municipale 2021: compilation et traitement statistique. Gouvernement du Québec. 42p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/elections/POR_StatistiqueElectionsMun2021.pdf

✓ CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

² Girard-Bossé, Alice. (2022, 10 février). Les personnes vulnérables plus affectées par les changements climatiques. La Presse. [consulté le 19 juin 2025]. <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-02-10/rapport-de-sante-canada/les-personnes-vulnerables-plus-affectees-par-les-changements-climatiques.php>

³ Affaire municipale et occupation du territoire. (2017, 26 juin). Projet de loi no 122 – Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Muni Express. N° 6, 31 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/muni_express/muni_express_pl_122.pdf

⁴ Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). (2023). IPCC, 2023: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [Core Writing Team, Hoesung Lee and José Romero (eds.)]. IPCC. 186 p. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_FullVolume.pdf

⁵ Programme des nations unies pour le développement (PNUD). (2023, 10 juillet). Le changement climatique est une question de justice – voici pourquoi. PNUD, [consulté le 19 juin 2025]. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-changement-climatique-est-une-question-de-justice-voici-pourquoi#:~:text=Parce%20que%20leurs%20droits%20humains,et%20mesures%20relatives%20au%20climat>

✓ LOGEMENT SOCIAL ET ITINÉRANCE

⁶ Boucher, Geoffroy. (2024, 31 janvier). La crise du logement risque d'exacerber les inégalités au Québec. Observatoire québécois des inégalités, [consulté le 19 juin 2025] <https://observatoiredesinegalites.com/marche-locatif-crise-logement/>.

⁷ Idem.

⁸ Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). (2023). Évictions forcées: 2023 année record. RCLALQ. <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/RCLALQ-evictions-forcees-2023.pdf>

⁹ Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). (2024, 4 juillet). Bilan du 1er juillet: La crise du logement se vit durement à l'année, constate le FRAPRU. Communiqué. FRAPRU, [consulté le 19 juin 2025]. <https://www.frapru.qc.ca/1juillet2024/>.

¹⁰ Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES). (2025). Avis. L'itinérance hors des grands centres urbains. Gouvernement du Québec. 52 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/cclpes/Avis/Avis_Itinerance_Hors_Urbain_2025-05.pdf.

¹¹ Venne, Jean-François. (2025, 22 mars). Construction: des «superpouvoirs» municipaux qui suscitent l'inquiétude. Le Devoir, [consulté le 19 juin 2025]. <https://www.ledevoir.com/non-classe/857842/superpouvoirs-villes-preuves-restent-faire>.

✓ TRANSPORT COLLECTIFS ET ADAPTÉ

¹² Accès transport viable. (s. d.). Droit à la mobilité. Accès transports viables enracine ses actions de défense des droits en concevant la mobilité comme un droit fondamental. Accès transport viable, [consulté le 19 juin 2025]. <https://transportsviables.org/visions/droit-a-la-mobilite#section-inegalites-et-deficit-de-mobilite>

¹³ Statistique Canada. (2023). Enquête sur les dépenses des ménages, 2021. Gouvernement du Canada. N° 11, 7 p. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231018/dq231018a-fra.htm>

¹⁴ Mouvement pour un transport public abordable. (s. d.). Tarif social 101. Pour mieux comprendre la tarification sociale du transport en commun. 4 p. <https://transportabordable.org/wp-content/uploads/2019/06/tarif-social-101-brochure-mtpa.pdf>

¹⁵ Transit Québec. (2025, 21 mars). 1,6 milliard d'excédent à investir dans le transport collectif. Transit Québec. <https://www.transitquebec.org/2025/03/16-milliard-dexcident-a-investir-dans-le-transport-collectif/>



RÉFÉRENCE

✓ VIVRE ENSEMBLE

¹⁶ BOUCHER, GEOFFROY, FRANÇOIS FOURNIER ET SANDY TORRES (2024). UNE EXPLORATION DES INÉGALITÉS SOCIALES ÉCONOMIQUES ET DE SANTÉ. OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, 92 P. [HTTPS://OBSERVATOIREDESINEGALITES.COM/WP-CONTENT/UPLOADS/2024/09/UNE-EXPLORATION-DES-INEGALITES-SOCIALES-ECONOMIQUES-ET-DE-SANTE.PDF](https://OBSERVATOIREDESINEGALITES.COM/WP-CONTENT/UPLOADS/2024/09/UNE-EXPLORATION-DES-INEGALITES-SOCIALES-ECONOMIQUES-ET-DE-SANTE.PDF)

¹⁷ COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE (CCDP). (2022). PLUS FORTS ENSEMBLE. RAPPORT ANNUEL 2021 AU PARLEMENT. CCDP, 91 P. [HTTPS://WWW.CCDP-CHRC.GC.CA/](https://www.ccdp-chrc.gc.ca/)

¹⁸ IDEM.

¹⁹ AMNISTIE INTERNATIONALE. (2023). APERÇU 2023 DES DROITS HUMAINS AU CANADA. RAVIVER L'ESPOIR ET COMBATTRE LES INJUSTICES. AMNISTIE INTERNATIONALE CANADA FRANCOPHONE. 30 P. [HTTPS://AMNISTIE.CA/SITES/DEFAULT/FILES/2023-09/AI-APERCU_DROITS_HUMAINS_2023-FINAL-WEB%20%281%29_COMPRESSED.PDF](https://AMNISTIE.CA/SITES/DEFAULT/FILES/2023-09/AI-APERCU_DROITS_HUMAINS_2023-FINAL-WEB%20%281%29_COMPRESSED.PDF)

✓ DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL :

²⁰ Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC). (2024). Les CDC, actrices incontournables de développement social. TNCDC, 19 p. [Le vivre-ensemble, ce n'est pas seulement cohabiter : c'est reconnaître la dignité de chacune et chacun, valoriser la diversité et assurer à toutes et tous une pleine participation à la vie collective. Dans un contexte de polarisation politique, de racisme croissant et de précarisation sociale⁴⁴, les municipalités ont un rôle essentiel à jouer pour bâtir des milieux de vie sécuritaires, solidaires et égalitaires](#)

²¹ Beaudoin, Raymonde, Nancy Pole et Victoria Raileanu. (2025). Alliance pour la solidarité 2017-2023 Fonds Québécois d'initiative sociale. Rapport d'évaluation. Gouvernement du Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 137 p. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RAP_EV_Alliances_2017-2023.pdf

²² Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). [s. d.]. L'action communautaire autonome. Guide pour les municipalités. RQ-ACA, [consulté le 18 juin 2025]. https://drive.google.com/file/d/1PrL9HKwGTT6g_qObjyL_bk06rmFn8HKS/view



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025